



Commission Paritaire
des Parcs et Jardins
Genève

Règlement et demande d'indemnités d'encouragement et de participation aux frais Brevet-maîtrise de paysagistes et spécialistes en espaces verts.

Principe

Dans le but d'encourager la formation professionnelle et afin de récompenser les personnes ayant réussi les examens du brevet de contremaître et maîtrise du secteur du paysagisme, la commission paritaire octroie une prime à l'employé(e). Celle-ci sert aussi à défrayer une partie des frais engagés dans le cadre de son suivi de cours.

Prestations

L'indemnité forfaitaire accordée par le fonds paritaire s'élève à CHF 2'000.- net pour le passage d'un brevet et CHF 3'250.- net pour le passage aux deux brevets simultanément.

La CPPJ peut modifier en tout temps le montant des prestations, de même qu'abroger le présent règlement. Il entre en vigueur à la date de son adoption le 19 septembre 2012.

Conditions d'octroi

Les prestations du fonds paritaire sont octroyées uniquement aux personnes soumises à la CCT et travaillant dans des entreprises assurant le prélèvement de la contribution professionnelle. Ces personnes doivent avoir cotisé au minimum 6 mois à ce fonds dans l'année qui précède la demande de prestations.

Pour être prises en considération, les demandes doivent être présentées à la commission paritaire au plus tard dans un délai de 3 mois, à dater de la fin de l'ensemble des cycles de cours. Sont considérées comme cycle d'un cours, les périodes d'enseignement (y compris les examens).

La présente demande doit être accompagnée d'une copie de l'attestation de suivi de cours de l'école.

Indications concernant le candidat

Prénom Nom.....
Date de naissance Etat civil.....
Adresse N° postal
N°CCP ou N° de cpte bancaire.....
Nom et adresse de la banque.....
Titulaire du compte postal/bancaire.....
Employeur actuel..... Date d'entrée dans l'entreprise.....

Désignation du cours/module

Dénomination du cours/module
Ecole..... Lieu des cours.....
Date de début des cours Date de fin des cours.....

Fréquentation du cours – indemnisation

Nombre des cours suivis (total) Jours ouvrés..... Samedis.....

Lieu et date : _____ Signature du requérant : _____